

Congrégation - Les Servantes des Pauvres s'installent en Corrèze

BRIVE - La congrégation des « Servantes des Pauvres » a posé ses valises dans l'ancien presbytère d'Estavel, à Brive, le 4 octobre dernier. Ces trois sœurs auront pour mission de prodiguer des soins infirmiers aux malades vivant dans la précarité. Rencontre.

Toutes de noir et de blanc vêtues, les *Servantes des Pauvres* semblaient prédestinées à s'implanter dans le bassin briviste. Ce n'est pourtant pas l'amour du ballon ovale qui a conduit trois des leurs en terre gaillarde. Installées dans l'ancien presbytère d'Estavel depuis le 4 octobre dernier, Sœur Marie Carmel, Sœur Colette Marie et Sœur Agnès Marie ont exaucé par leur venue le vœu de l'évêque de Tulle. Un vœu formulé il y a deux ans déjà, alors que les départs successifs des précédentes congrégations laissaient la cité briviste dépourvue en la matière. « Nos Mères Supérieures ont pris le temps de la réflexion. Elles sont venues à plusieurs reprises étudier les infrastructures et les conditions d'accueil en Corrèze, et ont finalement rendu leur décision cet été » résume sœur Marie-Carmel, tout sourire à l'évocation de son récent déménagement. « On vient à peine d'arriver, mais on se sent déjà très bien ici. » Outre les collines qui font la renommée du Pays Vert, les *Servantes des Pauvres* ont trouvé en ces terres un soutien non négligeable : celui de la Communauté Saint-Martin. « Nos entités sont historiquement liées. On se ressemble beaucoup, sauf que ce sont des prêtres et que nous sommes des sœurs. »

Loin de l'image des religieuses austères et recluses

Sœur Marie Carmel le reconnaît : « À première vue, notre tenue a un aspect sévère. Mais ceux qui nous côtoient s'aperçoivent que ce n'est pas le cas ». La seule vue des sœurs juchées sur leur vélo électrique suffit d'ailleurs à abroger tout jugement hâtif. Souriantes, connectées – elles surfent sur le web pour les besoins du service –, les *Servantes des Pauvres*



Sœur Marie Carmel, Sœur Colette Marie et Sœur Agnès Marie ne se déplacent... qu'à vélo ! - © DR

dépoussièrent l'image des religieuses austères ou recluses. Certes, elles n'ont ni voiture ni téléphone, et vivent une certaine clôture. Certes, elles ont fait vœu de pauvreté et chérissent le silence propice au recueillement. Certes, elles vivent au rythme des offices et de la liturgie des heures. Pourtant, elles sont sans doute plus proches de leurs semblables et de la société que nombre de leurs contemporains.

Une vie de prière et de soins

« Notre priorité, c'est le Bon Dieu. Mais notre journée toute entière s'organise autour des soins aux malades. » Lever 5h40, prière de l'Angélus, petit-déjeuner, office des Laudes suivi d'un temps d'oraison et de la Messe, il est 8h30 lorsque les sœurs entament leur journée « sur le terrain ».

Infirmières diplômées d'État, elles ont pour mission de prodiguer des soins à ceux qui vivent dans la précarité. « Ce ne sont pas seulement des gens dans la misère » précise Sœur Marie Carmel, trente années d'expérience au compteur. « On se base plutôt sur le revenu fiscal des familles, en privilégiant les plus démunis sans négliger les foyers à la limite du plafonnement. »

Si l'argent entre ici en ligne de compte, c'est, paradoxalement, parce que les sœurs interviennent gracieusement et sans contrepartie aucune. « Notre action est tout à fait désintéressée. Cela nous permet d'accepter tous les types de prestations, qu'elles soient ou non remboursées par la sécurité sociale. »

Outre les soins techniques, donc, les *Servantes des Pauvres* prodiguent aux malades des gestes très simples (administration de médicaments, de gouttes dans les yeux, pose de bas de contention, etc.) ou relativement chronophages (toilettes, habillage, etc.) qui seraient peu rémunérateurs pour les professionnels de santé. De fait, insiste Sœur Marie Carmel, « nous ne sommes pas en concurrence avec les infirmières libérales. Au contraire : nos missions sont complémentaires ».

À ceux qui mettraient en doute leur qualification et leur légitimité, la Mère Prieure répond également : « Nous avons non seulement les

compétences requises (et donc un numéro au Registre des professionnels de santé), mais aussi trente à cinquante ans d'expérience pour les plus âgées d'entre nous ».

Malgré cet honorable parcours, il leur faut cependant repartir « de zéro » à Brive, où aucun réseau n'est encore établi. « La plupart du temps, les malades nous sont adressés par des assistantes sociales. Nous avons donc pris rendez-vous avec le Centre communal d'action sociale de la ville et fait le tour des pharmacies du secteur, qui nous ont toutes très bien accueillies. »

Les bénéficiaires peuvent également se signaler directement auprès des *Servantes des Pauvres*, qui donnent suite, ou non, selon la situation financière des individus, leur localisation géographique (pas plus de dix minutes à vélo en partant d'Estavel) et, bien évidemment, leur état de santé. « Nous intervenons uniquement sur prescription médicale (autrement dit, sur ordonnance, ndlr) et, sauf exception, directement au domicile des malades. »

« Nous sommes tout à l'autre... »

Quid des orientations religieuses de chacun ? « Elle n'entrent pas en compte dans notre décision. De même, que nous restons très discrètes pendant les soins. Nous n'imposons rien. Notre présence est, en soi, un témoignage de notre foi. »

Parfois, ce témoignage trouve un écho favorable ou noue des amitiés profondes. Sœur Marie Carmel se souvient de cet homme, un communiste de la première heure anticlérical de surcroît qui, au jour de sa mort, a finalement demandé à se confesser, ou encore de cette femme de confession juive baptisée à 97 ans. Des histoires belles... et pas si rares. Dans le meilleur des cas, la prise en charge des *Servantes des Pauvres* peut durer des années voire, des décennies.

Pour elles, pas de repos ! Actives sept jours sur sept et presque 365 jours par an, elles ont pour « credo » d'« être tout à l'autre ». Au-

tant dire que les nouvelles venues n'auront pas le temps de chômer ! Et qu'elles attendent avec impatience leurs premiers soins en terre d'ovale.

Sœur Marie-Carmel ne s'en cache pas : « La situation actuelle n'est pas normale pour nous. Nous sommes prêtes et parfaitement opérationnelles ». L'appel ne tardera pas à être entendu.

Priscille PEYRE

Les sœurs d'Estavel sont joignables au 05.55.87.23.85.

VIVRE DE LA PROVIDENCE

La congrégation des *Servantes des Pauvres* vit uniquement des dons pécuniaires ou matériels qui lui sont adressés. Les paroissiens de Brive l'ont bien compris, eux qui, en seulement deux semaines, ont déposé des châtaignes, du potiron, des noix, du poulet ou encore du riz devant la porte des nouvelles venues.

Afin d'agir dans un désintéressement total, les sœurs n'acceptent pas cependant les dons émanant des personnes chez qui elles interviennent. Elles ne font pas, non plus, de campagne de dons. « Nous misons sur la Providence et l'abandon. Jusqu'à ce jour, ça a toujours fonctionné » sourit Sœur Marie Carmel.

Pour vos avis ou remerciements *

Contactez Benjamine
au 05 55 24 02 62

b.amaru@
laviecorrezienn.com

* Jusqu'au mercredi 12h

Zoom sur...

La congrégation des Servantes des Pauvres

La congrégation des *Servantes des Pauvres*, oblates régulières de l'Ordre de saint Benoît, est un institut religieux voué à la vie apostolique et au service des pauvres, principalement dans le soin des malades à domicile. Créée en 1872 sous l'impulsion du moine Dom Camille Leduc, cette congrégation compte aujourd'hui une centaine de religieuses et douze maisons à travers le monde (à Angers, Meyzieu, Denain, Solesmes, Brest, Paris mais aussi en Belgique, au Sénégal ou encore au Congo). La nouvelle maison fondée à Brive respecte l'organisation propre à la congrégation : trois générations y cohabitent autour de la Mère Prieure (en l'occurrence, Sœur Marie Carmel, entourée d'une sœur plus âgée et d'une sœur tout juste sortie du noviciat). La journée est rythmée par les offices, les soins aux malades (durant toute la matinée et en fin d'après-midi), mais aussi par la tenue de la maison et le temps « récréatif » qui permet aux sœurs de partager un moment convivial en « famille », ainsi qu'elles désignent leur trio. Si la journée du dimanche est quelque peu allégée par rapport au reste de la semaine, les *Servantes des Pauvres* œuvrent quotidiennement auprès des malades. Seule exception : leur semaine de retraite annuelle que précèdent cinq jours de repos. Tout un programme !